

Pub du 3 octobre 2023 - Parution : 06/10/23



**APPELS DE CANDIDATURES
PREALABLE A L'ATTRIBUTION DE BIENS**

www.safer-bretagne.fr

Commune principale :
GAHARD « La Buzardière »
Surface totale : 3 ha 53 a 87 ca

Parcelles de terre agricole occupées en vente :
E- 598[283] - E- 601[284] - E- 594[281]- 595[281]
Classification d'urbanisme: A et/ou N

Suivi par : Morgane DAYOT
02 23 48 28 37
mdayot@safer-bretagne.fr

Commune principale :
GAHARD « La Noë »
Surface totale : 66 a 94 ca

Parcelles de terre agricole en vente :
C- 763[269] - C- 268
Classification d'urbanisme: A et/ou N

Suivi par : Morgane DAYOT
02 23 48 28 37
mdayot@safer-bretagne.fr

Commune principale :
LA MEZIERE « Le Pré Mottais »
Surface totale : 16 a 75 ca

Parcelles de terre agricole en vente constituant l'emprise
d'un chemin : C- 1655[1613] - C- 1608[23] - C- 1657[1617]
Classification d'urbanisme : A et/ou N

Suivi par : Morgane DAYOT
02 23 48 28 37
mdayot@safer-bretagne.fr

Commune principale :
CESSON-SEVIGNE
« ZAC de Bellevue »
Surface totale : 8 ha 65 a 77 ca

Parcelles de terre agricole occupées en vente :
ZD- 196[148](B)- 196[148](AJ)- 196[148](AK)
Classification d'urbanisme: A, NP et NI

Suivi par : Gaël LUCAS
02 23 48 28 34
glucas@safer-bretagne.fr

Les personnes intéressées sont priées de faire acte de candidature, par écrit, dans le délai de 15 jours prenant effet à compter de la date de parution du présent appel de candidature à la SAFER BRETAGNE Ille et Vilaine - Maison de l'Agriculture - Technopole Atalante-Champeaux 35042 RENNES CEDEX - E-mail : service35@safer-bretagne.fr où des compléments d'information peuvent leur être fournis. Passés les délais de publicité légale, les demandes ne seront plus prises en considération. Cet avis ne saurait, en aucun cas, être considéré comme un engagement d'attribution de la SAFER à l'égard des candidats

Fin de délai : 20 octobre 2023